

catégorie A dans l'armée active. Les devoirs du citoyen anglais augmentent au lieu de diminuer parce qu'en Angleterre chaque membre de la garde territoriale se rend compte que d'ici peu de temps presque toutes les forces armées de la Grande-Bretagne et de ses alliés quitteront ce pays, de sorte que c'est la garde territoriale qui devra se défendre contre toute invasion que pourrait tenter l'Allemagne.

Les femmes sont aussi occupées dans les industries de guerre en Grande-Bretagne. Elles ont remplacé les hommes dans les occupations civiles et plus particulièrement dans les réseaux de transport. Elles font partie des organismes de la Croix-rouge et principalement des associations qui voient à la distribution de vivres et de vêtements que notre pays et les Etats-Unis leur envoient. Ce travail est si bien organisé que dès qu'une famille a été victime d'un bombardement, tout en ayant heureusement conservé la vie, bien qu'ayant perdu tout ce qu'elle possédait, sauf peut-être les quelques vêtements que portaient les gens de la maison, en moins d'une heure, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, cette famille est conduite dans une nouvelle habitation où on lui remet des vêtements de la grandeur voulue ainsi que des vivres pour le jour suivant. Ce travail est accompli par des femmes mariées qui, probablement, durant le jour, se sont occupées du soin des enfants d'autres mères employées dans des industries de guerre, et ont réussi, tout en travaillant pour la Croix-rouge, à remplir leurs fonctions de ménagères. En ce temps de guerre, je ne puis songer à aucune contribution comparable à celle de la femme mariée de Grande-Bretagne qui non seulement travaille le plus fort au salaire le plus dérisoire, mais qui accomplit sa tâche joyeusement tout en sachant bien les dangers qui la menacent de l'autre côté de la Manche. C'est pourquoi si je me permets d'établir des comparaisons cet après-midi, je le fais bien que je sois parfaitement au courant des magnifiques efforts non seulement de la population civile mais des trois services dont je viens de parler.

En raison de tout cela, je n'hésite pas à dire à la Chambre que d'après ce que j'ai constaté, le Canada peut vraiment être fier de l'effort de guerre de la population civile tout comme des qualités combattives et du nombre de ses troupes. Nous avons outre-mer plus de 200,000 soldats, marins et aviateurs, et nous en aurons davantage dans un avenir rapproché. Nous comptons un autre effectif de 200,000 hommes sous les armes au Canada qui suivent l'instruction pour le service outre-mer ou qui sont en activité de service pour la défense de notre pays. Jusqu'au dernier jour de la guerre, nous aurons besoin d'un effectif considérable pour la

[M. W. E. Harris (Grey-Bruce).]

défense de nos côtes de l'Alaska à la Colombie-Britannique et des Provinces maritimes à Terre-Neuve; il nous faudra des troupes dans toutes les localités. Tout cela est essentiel et les services que rendent ces troupes valent bien les autres. On me dit que l'an dernier le nombre des enrôlements a dépassé celui de 1941. Ce qui est même plus important c'est que le chiffre de l'enrôlement du dernier semestre de 1942 dépasse celui des premiers six mois. Nous n'avions pas obtenu un tel résultat, même vers la fin de la dernière guerre, ce dont nous devons être particulièrement fiers. Il semble que c'est hier que le ministre du Service naval (M. MacDonald) annonçait son programme d'expansion de la Marine royale canadienne. Nous avons maintenant 46,000 hommes dans notre marine et plus de 500 navires. Si elle ne reçoit guère de publicité dans ce pays, la tâche que nos marins accomplissent est appréciée à sa juste valeur par le peuple de Grande-Bretagne qui reconnaît pleinement que, s'il a pu se sustenter, c'est grâce à la protection accordée au transport des vivres. De tous ceux qui sont sous les armes, aucun n'a de tâche plus rude que le marin. Ceux d'entre nous qui font partie d'autres services ont sans doute leurs heures de péril; mais le marin est continuellement soumis aux dangers, lui qui est si longtemps en mer et qui demeure sous la menace constante des sous-marins.

Dans le Corps d'aviation royal canadien, nous avons 150,000 hommes, une force qui prouve le bien-fondé des projets conçus à l'automne de 1939 et justifie l'espoir qu'exprimait alors le premier ministre quand il disait que le programme d'instruction prendrait un grand essor et constituerait la plus forte contribution de ce pays à l'effort de guerre. Le nombre des escadrilles du Corps d'aviation royal canadien va sans cesse grandissant et ce, outre les nombreux Canadiens qui font partie de la Royal Air Force. Il est fort encourageant pour un combattant de savoir qu'il peut compter sur des amis qui le protègent de leurs ailes aux heures du danger.

Le Corps d'aviation royal canadien a servi sans relâche sur tous les fronts et a accompli la tâche peut-être moins glorieuse mais non moins essentielle et importante de s'aventurer au-dessus de l'océan pour la protection de nos côtes.

Je crois savoir que nous avons enrôlé dans ce pays plus de 700,000 hommes pour service militaire. En tenant compte du chiffre de notre population, on peut dire que cette contribution se compare très favorablement avec celle de toute autre nation alliée. En plus de cela, je crois que nous avons plus de 900,000 citoyens contribuant à l'effort de guerre par la fabrication des munitions, et par tout autre travail analogue. Cent cinquante mille autres